

**MAISON-RELAIS
PENSION DE FAMILLE**

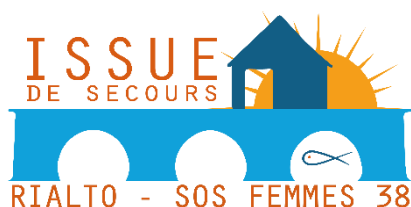
CENTRE RESSOURCE

Tel 04 76 70 02 05

issuedesecours38@orange.fr

Siret 341 201 234 00018

APE 8790B



RIALTO - SOS Femmes 38

Siret 341 201 234 00026

APE 8790B

CHATEAU BEAUMONT

Siret 341 201 234 00034

APE 8790B

PROGRAMME DE FORMATION : VIOLENCES PAR LE PARTENAIRE INTIME (NIVEAU 2)

1. Parentalité et violence par le partenaire intime

- Qu'est-ce que la parentalité ?
- Comment la violence vient faire obstacle à l'expression d'une parentalité adéquate côté victime et côté auteur
- Co-parentalité ou parentalité parallèle : définition, enjeux et limites
- Qu'évalue-t-on en lorsqu'on parle d'« évaluer » la parentalité ?
- Quand la violence perdure à travers les droits de visite : sécuriser l'enfant et la mère par les visites médiatisées et les espaces de rencontre parents/enfants.

2. L'enfant co-victime

- Violence et type d'attachement : le trauma de l'exposition et ses implications sur la qualité du lien mère-enfant. La construction des modèles relationnels. Conflit de loyauté vs conflit de protection
- Périnatalité et violences conjugales : de la naissance à trois ans, de trois à six ans...les besoins de l'enfant victime
- Focus sur l'information préoccupante et le signalement dans les contextes de violence conjugale

3. Les stratégies du-de la professionnel.le

- Le premier accueil : entre évaluation du danger, planification de la sécurité et intervention immédiate
- L'entretien motivationnel : évaluer les leviers et les freins au changement
- Les attestations, les rapports et les certificats médicaux : l'importance des écrits des professionnel.les dans le parcours de la victime